



Entrepreneur général (H/F/X)

Construction - Travaux

Chef d'entreprise

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous en connaissez un rayon en termes de construction ? Vous avez bâti votre savoir-faire sur les chantiers ? Vous êtes un leader et souhaitez être le ciment qui lie tous les éléments d'une entreprise de construction ? Pourquoi ne pas vous spécialiser dans la gestion globale et pluridisciplinaire avec cette formation d'une année ?

L'Entrepreneur général et l'Entrepreneuse générale sont les gérants d'une entreprise de construction spécialisée dans plusieurs domaines. **Ils construisent et rénovent, ils construisent ou rénovent des bâtiments et maisons en assurant l'entièreté des travaux, des projets à la réception des travaux** Construction gros-œuvre, charpente, toitures, menuiserie, carrelage, peinture, ils coordonnent et supervisent les activités de plusieurs corps de métiers au sein de la même entreprise de construction Ils ont une connaissance des plans et des cahiers des charges et veillent au bon respect des travaux. Les Entrepreneurs généraux gèrent aussi les différents volets de l'entreprise : gestion et l'analyse de projets, la gestion comptable et commerciale, le suivi administratif et social.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Entrepreneur



Analyser un projet de construction : vous apprenez à analyser les différents documents repris dans le projet : les plans, les cahiers des charges, les métrés... Vous vérifiez que l'exécution de la construction est réalisable et faisable par l'entreprise. Vous analysez les différentes techniques et méthodes à utiliser pour la construction du projet. Vous gérez les relations avec la clientèle mais aussi les fournisseurs.

Etablir un métré : vous apprenez à réaliser un métré, sur base des plans ou sur place. Vous établissez les quantités de matériaux mais aussi le temps de travail nécessaire pour chaque tâche de construction. Vous repérez les points de difficultés du projet de construction sur base de ce métré.

Etablir une offre de prix : grâce au métré et aux plans, vous déterminez le prix de revient des différentes tâches. Vous comptez les matériaux mais aussi la main d'œuvre et le matériel nécessaire. Vous estimez le coût des travaux par tâche mais aussi pour le projet dans sa globalité. Vous apprenez à établir une offre de prix sur base des différents éléments à prendre en compte. Vous déterminez les conditions de vente, le prix et enfin, vous formalisez la vente et les commandes avec un contrat.

Préparer et suivre un chantier : vous apprenez à planifier les différentes tâches et interventions de votre société mais aussi des différents sous-traitants qui interviennent sur le chantier. Vous organisez la gestion opérationnelle du chantier, vous supervisez les principales opérations de construction. Vous veillez au bon déroulement des travaux ainsi qu'à son approvisionnement en matériaux et matériel. Vous vérifiez que les normes de sécurité sont bien respectées.

Suivre et contrôler la gestion du chantier : vous apprenez à établir un échéancier de la facturation des travaux, vous assurez les achats quotidiens nécessaires au chantier. Vous préparez tous les documents liés à la facturation, aux créances mais aussi à l'état d'avancement du chantier. Vous vérifiez la gestion comptable du projet.

Assurer le suivi administratif du chantier : vous assurez le contrôle de conformité du chantier en vérifiant la qualité des travaux effectués par vos équipes mais aussi les sous-traitants engagés. Vous assurez la réception des travaux et évaluez les écarts entre les données théoriques et concrètes de la construction. Vous clôturez le chantier et assurez la gestion des documents administratifs jusqu'à l'archivage.

L'Entrepreneur général et l'Entrepreneuse générale exercent des fonctions globales et générales lors du projet de construction. Ils peuvent être assimilés à des gestionnaires et conducteurs de chantier.

Alors si cette formation « clé sur porte » vous intéresse, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui la propose afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur l'année de formation ; non-rémunérées.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) lié au statut de demandeur d'emploi/chômeur.



Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise

Étendre ses activités initiales d'entrepreneur / entrepreneuse

Gestionnaire de chantier, Conducteur / Conductrice de chantier pour une société de construction

Métreur-deviseur / Métreuse-deviseuse pour une société de construction

Consultant indépendant / Consultante indépendante

Débouché(s) future(s) formation(s)

Spécialisation dans le domaine de la construction

Formations continues en gestion d'entreprise et gestion d'équipe

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Formation courte Contact client Travail en équipe ou en autonomie

Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

L'Entrepreneur général et l'Entrepreneuse générale doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, propriétaires, architectes, promoteurs, artisans, fournisseurs, banques, assurances, notaires, agents immobiliers, personnel, fournisseurs... Vous coordonnez et supervisez différentes personnes au quotidien.

Présentation et communication : vous serez amené à présenter et décrire des projets de construction et de rénovations, il faut donc informer et tenter de convaincre les clients, les investisseurs, les commanditaires.

Flexibilité : même si une routine est vite établie, vos horaires sont parfois variables en fonction de la charge de travail. Vous alternez entre le bureau d'étude à l'ordinateur et les visites sur chantiers ce qui engendre des déplacements. Vous coordonnez les équipes et les sous-traitants. Vous êtes attentifs aux délais de livraison des travaux et êtes conciliant.

Rigueur et discipline : vous construisez ou rénovez des bâtiments de A à Z. Vous veillez donc à ce que votre travail soit irréprochable et respecte bien les plans et les normes de sécurité. Vous veillez à la gestion rigoureuse des chantiers mais aussi de l'entreprise.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets administratifs, juridiques, sociaux, commerciaux et financiers. Vous maîtrisez les connaissances techniques mais aussi administratives liées au secteur.



Programme

1ère année :

K90/5 Assurances-droits et obligations des ent. - agréments (8h)

K90/5 Analyse technique et offre de prix (32h)

K90/5 BIM approfondissement (16h)

K90/5 Trav. et techniques spécifiques-démolition-transf. gros-oeuvre (16h)

K90/5 Gestion des affaires (28h)

K90/5 Gestion de l'exécution technique du chantier (32h)

K90/5 Marchés publics (20h)

K90/5 Noeuds constructifs (8h)

K90/5 Préfabrication (8h)

K90/5 Qualité - sécurité (8h)

Conditions d'admission particulières : Entrepreneur général

Sont admis à la formation, les détenteurs :

d'un diplôme de formation chef d'entreprise IFAPME prouvant les connaissances de gestion de base et la compétence professionnelle pour l'exercice de l'une des activités visées à l'article 1er, 1° et 2° de l'Arrêté qui pour rappel sont : les activités du gros-œuvre ou les activités du plafonnage, du cimentage et de la pose des chapes, ou les activités du carrelage, du marbre et de la pierre naturelle, ou les activités de la toiture et de l'étanchéité, ou les activités de la menuiserie et de la vitrerie ou les activités de la finition, notamment des travaux de peinture, de tapisserie et de placement au sol des couvertures souples, ou les activités de l'installation de chauffage central, de la climatisation, du gaz et du sanitaire, ou les activités de l'électrotechnique.

d'un diplôme de formation coordination et encadrement IFAPME "Mètreur-deviseur à orientation PEB (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/metreur-deviseur-orientation-peb>)" et "Gestionnaire de chantier (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantier>)"



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une **formation à un "métier en pénurie"** (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques/formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription à la formation**.

Sites de formation

Les Isnes - G1, Liège - Château Massart.

